

**INTITULE DU  
POSTE**  
*(A compléter par  
l'ENSA suivant  
exemple)*

ENSA Montpellier \_2022-1074698\_Maître de Conférences \_HCA \_ Catégorie 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**INTITULE LONG  
DU POSTE**  
*(A compléter par  
l'ENSA suivant  
exemple)*

Maître de Conférences/ Histoire et Cultures Architecturales / Catégorie 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)**

<b>Corps</b> (pour les postes ouverts aux titulaires)	MCF
<b>Catégorie</b>	A
<b>Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels</b>	Oui
<b>Domaine fonctionnel</b>	Enseignement supérieur recherche
<b>Emploi de référence</b>	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
<b>Date de vacance de l'emploi</b>	01/09/2023

**LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)**

**Région : Occitanie**

**Département : 34 - Hérault**

**Adresse : 179 Rue de l'Espérou – 34093 Montpellier – Cedex 5**

## **EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)**

L'ENSAM compte 800 étudiants en cycles licence et master, dont 169 à l'école d'architecture de la Réunion, 17 doctorants, 86 étudiants en HMO, 23 en formation continue diplômante.

En cycle licence, l'enseignement de l'architecture est structuré autour de thématiques différentes sur chaque semestre. Un ensemble de cours de type optionnel obligatoire est proposé aux étudiants dans le cadre de UE3. Le Master est structuré autour de 6 domaines d'études : « Architecture et Milieux », « Métropoles du Sud », « Situations », « Ici et maintenant », « Habiter », « Littoralité ».

A ces domaines sont associés des séminaires, lieux d'initiation à la recherche, dont certains sont adossés aux axes du laboratoire LIFAM encadrés par des enseignants titulaires d'un doctorat et/ou d'une HDR regroupés au sein de ces deux entités.

Entre les 2 semestres, un temps d'enseignement différent est mis en place dans les Hors Les Murs.

Trois axes stratégiques ont été définis par le Conseil d'Administration : littoralité/méridionalité, santé globale, le déjà-là.

L'antenne réunionnaise dispense l'enseignement de licence et le master, un domaine d'étude propre aux problématiques du site est développé sur la thématique tropicale. Les thématiques abordées dans l'enseignement du projet étant adaptées au contexte de milieu tropical.

L'école propose un double cursus architecte-ingénieur en partenariat avec l'IMT d'Alès, ainsi qu'un double diplôme franco-espagnol avec l'Université du pays basque à San Sébastian.

## **DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)**

La recherche au sein de l'ENSA de Montpellier s'organise dans le cadre du LIFAM.

Le **LIFAM** est une unité de recherche habilitée par le Bureau de la recherche architecturale et urbaine, rassemblant une équipe pluridisciplinaire d'enseignants chercheurs issus de l'ensemble des champs présents (ATR, HCA, STA, TPCAU, VT, SHS). La structuration progressive du LIFAM, passe prioritairement par un accompagnement des chercheurs engagés dans la préparation d'une Habilitation à Diriger des Recherches, ainsi que des enseignants engagés dans la préparation d'un Doctorat.

L'effort porte également sur un recrutement d'enseignants avec un profil « recherche » en phase avec le projet scientifique et permettant de renforcer les champs d'investigation autour et à partir des thématiques de recherche à partir desquelles s'articulent le projet scientifique du LIFAM. Le renouvellement du corps enseignant s'impose en favorisant la jeune génération d'enseignants-chercheurs tout autant qu'en encourageant l'intégration de chercheurs associés déjà confirmés. Le développement de la recherche passe également par une meilleure implication de chercheurs dans les instances décisionnelles de l'établissement.

Le LIFAM est rattaché aux écoles doctorales 58 (langues, Littérature, Cultures, Civilisations) et 60 (Territoires, Temps, Sociétés et Développement) de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, et à l'école doctorale 166 (Information, structures, systèmes) de l'Université Montpellier.

## **DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)**

### **Missions et activités principales :**

L'enseignant(e) aura en charge des cours magistraux et des travaux dirigés pour le cycle licence abordant l'évolution des formes architecturales et urbaines à travers l'histoire. Il (elle) devra construire son enseignement en concertation avec les deux enseignantes, historiennes de l'art et de l'architecture de l'école.

L'enseignant(e) orientera son enseignement sur la périodisation historique en L1 afin de permettre aux étudiants d'avoir une connaissance générale sur l'histoire de l'architecture.

En L2 et L3, l'enseignant(e), devra participer à des enseignements plus thématiques sur des périodes phares de l'histoire architecturale. Une attention particulière au patrimoine contemporain est attendue.

L'enseignant(e) devra s'engager dans une réflexion plus aboutie pour toutes les questions liées à la préservation, à la conservation et à la réhabilitation du patrimoine architectural au regard des productions contemporaines dans ce domaine. De plus, on attend de cet enseignement la promotion d'une intégration harmonieuse de l'intervention architecturale dans l'existant.

Pour équilibrer ces interventions en licence et master, l'enseignant(e) devra participer aux travaux des différents domaines d'études de l'Ensam en fonction de ses compétences disciplinaires.

L'enseignant(e) devra aussi encadrer et diriger les rapports d'études de licence et les mémoires de recherche du master.

### **Implication dans la recherche :**

Une participation aux activités scientifiques de l'école dans le cadre de son laboratoire de recherche (LIFAM) sera attendue. Trois thématiques transdisciplinaires y sont développées :

- Habiter: le corps, l'espace, un logement, la matière, les imaginaires
- Les transitions (écologique, numérique, métropolitaine) en architecture et urbanisme
- Projets et méthodes de la recherche architecturale et urbaine à l'épreuve des changements (questionnements sur nos façons de faire du projet, de la recherche et de l'enseignement).

A l'aide d'un texte explicite, le candidat se positionnera dans ce cadre, en portant des questions d'innovation sur tout ou parties des 3 thématiques. Ces questions pourront être abordées à différentes échelles (paysage, espace urbain, l'édifice ou l'objet) et selon toutes les méthodologies de recherche en architecture. Elles tenteront de rejoindre au mieux les objets de recherches des chercheurs du LIFAM pour anticiper les futures collaborations.

Idéalement, un projet de HDR sera intégré dans la proposition.

### **Autres enseignements obligatoires**

Participation à l'évaluation des étudiants, à la JPO, aux réunions pédagogiques, aux conseils, jurys de fin de semestres et de fin de cycle est obligatoire.

### **Pour compléter le service en fonction du profil des candidats :**

Interventions en filière professionnelle et dans les formations complémentaires liées aux compétences de l'enseignant(e).

## **CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)**

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

En licence, 160h réparties en CM d'histoire de l'architecture associés à des Travaux dirigés en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année (S1 et S4).

Approfondissement sur la réhabilitation du patrimoine en S5.

Interventions en lien avec la transition écologique en S6.

En master, 45h réparties entre les cours magistraux, l'initiation à la recherche et une participation à l'option « Métiers du Patrimoine ».

Participation au suivi de rapport d'études, de mémoires et de stages, ainsi qu'aux séminaires des laboratoires de recherche.

Pour compléter son service de 320 heures, une intervention en filière professionnelle continue et dans les formations complémentaires liées au patrimoine est souhaitée.

## **DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)**

### **1 - Expériences et compétences souhaitées**

Un diplôme d'architecte DE ou DPLG serait apprécié. Un enseignant possédant une solide expérience de l'enseignement dans le champ histoire et cultures architecturales est recherché. Sensible et engagé(e) dans la promotion et la préservation du patrimoine architectural contemporain. Il accompagnera une réflexion autour du projet sur la question de l'intervention dans l'existant et sa continuité.

Durée d'expérience professionnelle souhaitée : 5 ans minimum.

Participation attendue aux activités scientifiques de l'école.

Responsabilité d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école.

Perspectives d'évolution des charges scientifiques par rapport aux axes de développement de la recherche dans l'école.

### **2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)**

Les enseignements s'inscrivent dans le programme pédagogique de l'ENSAM habilité par l'HCERES dans sa campagne 2019-2020 et du projet d'établissement reposant sur les trois axes «méridionalité», «déjà-là» et «santé». L'enseignant(e) participera à la progressivité et au développement de l'enseignement relatif au champ HCA en licence. Il est souhaitable qu'il(elle) ait une expérience didactique réussie dans l'encadrement et le suivi d'étudiants en architecture. Un fort investissement dans les réflexions sur l'évolution des programmes pédagogiques des différentes formations de l'ENSAM est indispensable.

### **3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil**

Doctorat, architecte DPLG/ADE HMONP ou diplôme étranger équivalent.

Le profil souhaité est celui d'un(e) enseignant HCA, docteur en architecture, les candidats titulaires d'un diplôme d'architecte seront également appréciés. Il(elle) devra présenter des travaux portant sur l'histoire moderne et contemporaine de la discipline et sur la préservation du patrimoine architectural.

### **4 - Profil du candidat recherché :**

Il(elle) aura une expérience d'enseignement et sera capable de travailler durablement en transversalité, co-construire des pédagogies et coordonner des équipes avec des savoirs faire de collaborations et de coopérations. Intérêt marqué pour la pédagogie, la transmission culturelle et les approches cognitives.

Bonne connaissance des outils liés aux nouvelles technologies.

Capacité à s'investir dans les commissions et jurys de l'école, ainsi que dans la valorisation et la diffusion des travaux, des études ou de recherche réalisées (publications, colloques, expositions).

Avoir des capacités d'écoute bienveillante et de soutien auprès des étudiants des premières années et de résilience et d'adaptabilité pour accompagner les étudiants porteurs de projets.

Être motivé pour s'investir dans la vie de l'établissement (implication dans les instances, les projets innovants, disponibilité. Faire preuve d'autonomie et d'initiative pour être force de propositions et de valorisation de l'école.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES *(ne pas modifier)*

### Autres informations

*Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

## FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (*textes encadrant les opérations de recrutement*)

**Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture**

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

### Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

### Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA de Montpellier.

## CANDIDATURE (*A compléter par l'ENSA*)

<b>Lien du site</b>	<a href="https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023">https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023</a>
<b>Personne à contacter</b>	<a href="mailto:stephane.bosc@montpellier.archi.fr">stephane.bosc@montpellier.archi.fr</a> – <i>Président du CPS</i>
<b>Autre personne à contacter</b>	<a href="mailto:daniel.andersch@montpellier.archi.fr">daniel.andersch@montpellier.archi.fr</a> – <i>Directeur des études et de la pédagogie</i>

Adresses électroniques uniquement